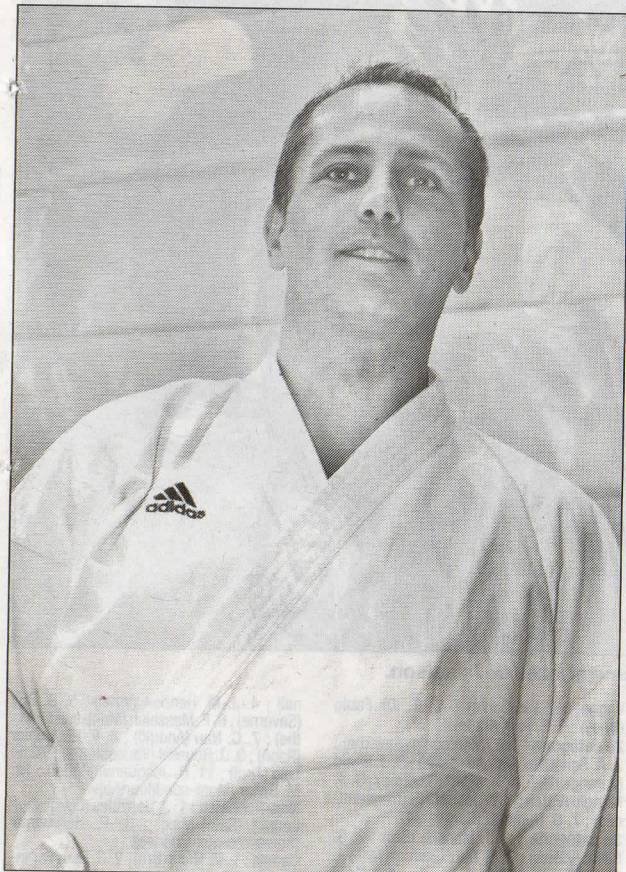


# Leur liberté de mouvements

*Via les interventions du karatéka Pascal Fleurant, les détenus de Charles-III peuvent oublier les murs, apprendre le respect et gagner en confiance.*



**Pascal Fleurant** : « Le respect s'impose naturellement entre eux et moi. »

NANCY. Une banale salle de réunion, où il faut pousser tables et chaises pour gagner un peu de place. Peut-être pas l'idéal pour la pratique du karaté. Mais l'essentiel est ailleurs. C'est là, dans ce local exigu de la maison d'arrêt Charles-III de Nancy, que quelques détenus changent provisoirement d'univers, aux côtés de Pascal Fleurant. Un moment de « liberté virtuelle », disent-ils au sujet des séances que dirige, depuis une quinzaine d'années, cet éducateur au club de karaté d'Essey, le Shotokan.

A l'origine ? La rencontre entre la volonté fédérale de développer le karaté en prison, et les compétences de l'ancien étudiant de la faculté du sport de Nancy, déjà expérimenté auprès des publics en difficulté. « Au cours de mes études, j'avais travaillé avec des personnes socialement défavorisées, mais il s'agissait de mineurs », détaille Pascal Fleurant. « L'opportunité de travailler en milieu carcéral s'est présentée avec la fédération, je n'ai pas hésité. »

Sans pour autant foncer tête baissée. Car rien que l'idée de « karaté pour prisonniers », voilà qui annonce quelques a-priori. Ce, même si l'activité a officiellement été intitulée « maîtrise du corps ».

## « Les exercices avec eux »

« Au départ, les surveillants avaient des craintes, c'est normal. Mais avec le temps et la formation qui lui a été dispensée, le personnel a compris le sens de mon intervention. » Les sens, plutôt. « Comme la pratique est régulière, pour les détenus c'est à la fois un défoulement, un moyen d'être valorisé, d'apprendre la rigueur, de progresser et donc prendre confiance. »

Salut martial au début et à la fin, échauffement « très physique », techniques pieds-poings et petits combats : les détenus pratiquent le karaté comme n'importe quel licencié ou presque... la tenue et l'environnement en moins, évidemment.

Rien de dissuasif toutefois. « Pour eux, ça change de la muscu et du foot », enchaîne le prof, « et avec le bouche-à-oreille, les volontaires ne manquent pas. Entre eux s'est créée une dynamique de groupe, l'activité les soude. » Des débordements ? Rares et légers. « D'une part, je fais tous les exercices avec eux, le respect s'impose naturelle-

ment entre eux et moi. Et puis, même pendant les combats, je rappelle constamment les règles ; tous savent à quoi s'en tenir. »

Et quoi en tirer. Notamment, comme ils disent, un moment de « liberté virtuelle ». Mais aussi et surtout un mieux-être qui s'avère, lui, bien réel.

Stéphanie CHEFFER

## Monter en grades

NANCY. C'est durant l'été 2009 que le nouveau centre de détention de Nancy doit sortir de terre. Et avec lui, d'autres projets pour Pascal Fleurant. « Dans un centre de détention, les gens sont déjà condamnés, et avec de longues peines. On peut donc travailler sur le long terme. » Et envisager, pourquoi pas, des passages de grades, des détenus autorisés à prendre leur licence et à sortir pour des compétitions. Ce qui s'est d'ailleurs déjà fait, notamment à l'Île de Ré, pionnière en la matière. « Quitter la prison pour aller en une compét', c'est encore plus valorisant pour le détenu », souligne l'intervenant, qui aurait ainsi l'occasion d'approfondir une démarche déjà bien établie.

S. C.